

Communiqué de presse

Nice, le 29 octobre 2021

Université Côte d'Azur et l'Institut de recherche pour le développement signent un accord-cadre



Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur, et Valérie Verdier, Présidente-directrice générale de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), ont signé le 29 octobre dernier sur le campus Valrose à Nice un accord-cadre. Celui-ci a pour objectif de renforcer leur partenariat et leurs actions conjointes en matière de recherche et de développement.

« La stratégie d'Université Côte d'Azur et de son initiative d'excellence est de mettre en place des actions co-construites avec ses partenaires et notamment les organismes de recherche nationaux avec qui elle co-construit la politique de site pour la faire rayonner à l'international. Les chercheurs IRD d'Université Côte d'Azur ont été particulièrement impliqués dans de nombreuses actions réussies de l'IDEX UCAJEDI. Nous avons besoin aujourd'hui d'identifier avec l'IRD les thématiques qui nous sont importantes, de développer des projets communs et de poursuivre ce qui est pré-existant, c'est à dire nos relations de recherche fortes dans le domaine des géosciences et les travaux de recherche et les réseaux internationaux dans les domaines des SHS, mais également l'axe Caraïbes, l'axe Amérique du Sud. Notre objectif est que cette convention se traduise rapidement par des actions. » Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur.

« Cet accord-cadre entre l'IRD et l'Université Côte-d'Azur s'inscrit dans cette volonté partagée d'ancrage dans les politiques de site afin de soutenir les ambitions portées par l'IDEX dont je salue la pérennisation. L'internationalisation, notamment au Sud et les mobilités constituent un socle essentiel de l'accord et favoriseront nos actions vers une « science des solutions » construite avec les communautés scientifiques et les sociétés, au service de l'avancée des connaissances. Cet accord est un événement important dans la vie de l'IRD car il donne un cadre à cette volonté que nous avons de travailler ensemble avec des valeurs partagées qui sont celles d'un partenariat équitable et de la co-construction avec nos partenaires du Sud. » Valérie Verdier, Présidente-directrice générale de l'IRD.



Université Côte d'Azur et l'IRD, en réponse aux enjeux et aux finalités de la recherche pour le développement, fondent leur partenariat sur des valeurs éthiques communes tout en ayant conscience de la nécessité de valoriser justement leurs résultats. Par ce partenariat, les deux établissements confirment leur intérêt à renforcer le positionnement de la recherche pour le développement en France, en Europe, et à l'international et de concourir, par ce biais, aux Objectifs de développement durable (ODD). Les régions identifiées sont l'Afrique de l'Ouest et Centrale, l'Afrique de l'Est, Australe et océan Indien, l'Amérique latine et Caraïbes, l'Asie, la Méditerranée et le Pacifique.

Les thématiques d'intérêt commun identifiées à la date de signature de l'accord sont :

- Changements et risques socio-environnementaux
- Exploitation, gestion des ressources et durabilité
- Résilience des écosystèmes et des territoires
- Interactions santé/environnement et approche *One Health*
- Mutations, adaptations et résilience des sociétés
- Géosciences

Le partenariat s'articule autour d'actions dans les champs disciplinaires et thématiques décidés en commun. Ces actions peuvent prendre la forme d'échanges de personnels ou de collaborations plus structurées telles que, entre autres exemples :

- la mise en place de partenariats avec les établissements partenaires de l'IRD au Sud et ainsi permettre aux étudiants d'Université Côte d'Azur de bénéficier d'une expérience d'enseignement et de recherche dans les pays ciblés et auprès de partenaires sélectionnés, notamment en vue de préparer un projet de thèse,
- le développement des projets de recherche et de formations communs en partenariat avec les pays du Sud,
- l'accueil de doctorants du Sud à Université Côte d'Azur, au sein de ses équipes de recherche, et en parallèle l'accueil de doctorants d'Université Côte d'Azur au sein des unités de l'IRD notamment avec des partenaires au Sud,
- l'accueil de chercheurs du Sud à Université Côte d'Azur et inversement la mobilité d'enseignants-chercheurs Université Côte d'Azur chez les partenaires du Sud,

Les structures communes à la date de signature de l'Accord sont :

- L'unité mixte de recherche Migrations et Société (Urmis, UMR 8245 du CNRS ; UMR 205 de l'IRD ; Université de Paris, Université Côte d'Azur),
- L'unité mixte de recherche GÉOAZUR (Observatoire de la Côte d'Azur, UMR 7329 du CNRS et UMR 082 de l'IRD, Université Côte d'Azur).

Contacts presse :

Cristelle Duos et Oriane Deschamps
Service de presse IRD
Tel ! 04 91 99 94 87 / 94 78
Mail : presse@ird.fr

Delphine Sanfilippo, Attachée de Presse
Université Côte d'Azur
Port. : 07 86 84 98 13
Email : delphine.sanfilippo@univ-cotedazur.fr



L'**Institut de recherche pour le développement (IRD)** est un organisme de recherche public français pluridisciplinaire et un acteur de l'agenda international pour le développement. Son modèle est original : le partenariat scientifique équitable avec les pays en développement.

Les priorités de recherche de l'IRD s'inscrivent dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), avec pour ambition d'appuyer les politiques de développement et la conception de solutions adaptées aux défis environnementaux, économiques, sociaux et culturels auxquels les hommes et la planète font face.

www.ird.fr

<https://lemag.ird.fr/>



Université Côte d'Azur est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont les missions fondamentales sont la Formation des étudiant.e.s et des professionnel.le.s, la Recherche et l'Innovation. Cet établissement public expérimental (au sens de l'ordonnance du 12 décembre 2018 dont les statuts ont été publiés le 27 juillet 2019) vise à développer le modèle du 21ème siècle pour les universités françaises, basé sur de nouvelles interactions entre les disciplines, avec une volonté de dynamique collective articulant Formation-Recherche-innovation, ainsi que de solides partenariats locaux, nationaux et internationaux avec les secteurs public et privé.

Lauréate depuis 2016 de l'Initiative d'Excellence « UCAJEDI », de l'Institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle « 3IA Côte d'Azur » en 2019, d'un projet d'école universitaire de recherche « UCA DS4H » et de l'Université européenne Ulysseus, Université Côte d'Azur est engagée dans une trajectoire de transformation et d'excellence, qui vise à lui donner le rang d'une grande université